



VIVRE ENTRE DÉPLACEMENT ET ACCUEIL : ÉTAT DES LIEUX AU BURKINA FASO

Comment vivent aujourd'hui les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés d'accueil au Burkina Faso ? En 2024, une étude quantitative a été menée dans six régions frontalières du sud du pays, marquées par une forte présence de populations déplacées de force. Au-delà de ces territoires, les données issues de cette enquête socioéconomique apportent un éclairage essentiel sur les dynamiques de vulnérabilité et de résilience à l'échelle nationale.

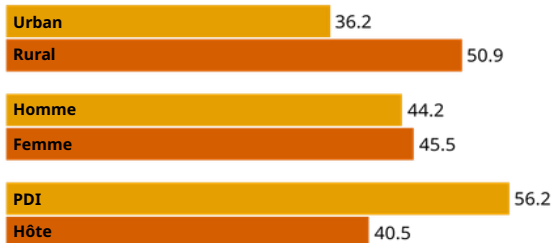
Le rapport qui en découle propose une lecture approfondie des résultats, articulée autour de trois thématiques clés : la pauvreté multidimensionnelle, l'insécurité alimentaire et les intentions de retour.



PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE

La pauvreté multidimensionnelle touche la majorité de la population enquêtée. Si son intensité varie peu selon le genre de la personne à la tête du ménage, elle présente des disparités marquées entre les milieux rural et urbain. L'écart le plus significatif s'observe entre les ménages PDI et les ménages des communautés hôtes. La pauvreté apparaît ainsi comme un déterminant ambivalent du retour : elle peut à la fois le motiver, en raison de l'incapacité à poursuivre la vie dans les zones d'accueil, et le freiner, du fait du manque de ressources nécessaires à la reconstruction dans les zones d'origine.

8 personnes sur 10 sont touchées par la pauvreté



Graphique 1 : IPM par milieux, genres, et status

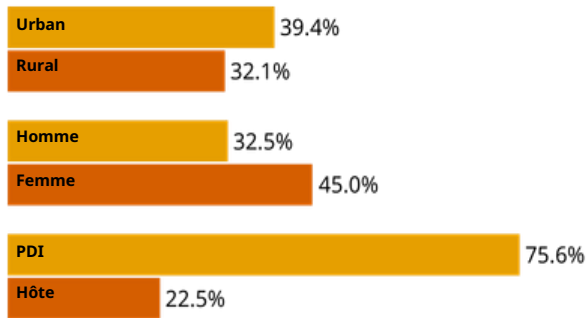
Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM):

L'IPM est un outil qui permet de mesurer la pauvreté au-delà du seul revenu, en prenant en compte plusieurs dimensions des conditions de vie. Au Burkina Faso, il est calculé selon la méthode développée par Alkire et Foster (2011)* : plus la valeur de l'indice est élevée, plus la pauvreté est sévère.

*La méthodologie détaillée est présentée dans le rapport complet.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plus d'un tiers de la population enquêtée se trouve en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère. Pour y faire face, les ménages adoptent diverses **stratégies de subsistance**, notamment l'emprunt d'argent, l'utilisation de l'épargne disponible, ainsi que la réduction des dépenses consacrées à la santé et à l'éducation. Si des **mécanismes de protection sociale** existent, notamment la gratuité des soins pour les enfants et les femmes enceintes ou les cantines scolaires, les résultats soulignent l'importance de renforcer et d'adapter les réponses programmatiques afin de prévenir l'érosion des capacités de résilience des ménages.



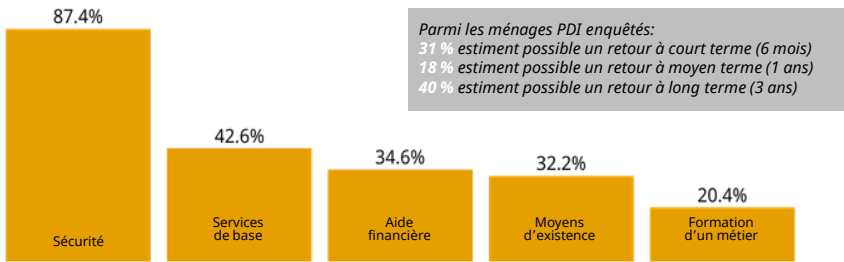
« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »

-
Sommet mondial de l'alimentation (1996)

Graphique 2 : Niveau de l'insécurité alimentaire modérée et sévère

L'INTENTION DE RETOUR

Au moment de l'enquête, les opinions exprimées par les ménages PDI à l'égard du retour étaient majoritairement défavorables. L'intention de retour apparaît en effet comme le résultat d'un cumul de vulnérabilités socioéconomiques et sécuritaires. La réduction de ces vulnérabilités dans les zones d'origine constitue un levier essentiel pour favoriser des retours durables. Lorsque l'intention de retour se manifeste, elle est **principalement motivée par plusieurs facteurs** : l'amélioration perçue de la situation sécuritaire, la possibilité de récupérer les terres et les biens, le souhait de renouer avec un mode de vie agricole, ainsi que les pressions économiques dans les zones d'accueil (loyer, coût de la vie, dépendance).



Parmi les ménages PDI enquêtés:
31 % estiment possible un retour à court terme (6 mois)
18 % estiment possible un retour à moyen terme (1 ans)
40 % estiment possible un retour à long terme (3 ans)

Graphique 3 : Les conditions principales à remplir pour un retour, selon les enquêtés

PARTENAIRES & SOUTIENS

L'*Enquête Socioéconomique et de Protection des Personnes Déplacées Internes et des Communautés Hôtes en 2024* a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), Projet 21 (system régional de monitoring de protection), ainsi que le Centre Conjoint de Données sur les Déplacements Forcés et de la Banque Mondiale.